

LIGUE PRINTEMPS 2018

Ligue ouverte aux licenciés (es) en règle avec la FFBSQ et le BOWLING CLUB CHALONNAIS, port du maillot ou chemise au nom du Club (ou de l'entreprise) obligatoire.

Ligue individuelle

- **Handicap** : Pour tous les joueurs apparaissant sur le listing, colonne 'H' du dernier listing FFBSQ paru au 1^{er} jour de la compétition (70 % de la différence avec 220).

- **Déroulement** : Sur les pistes du Bowling de Châlons en Champagne – 6 lignes par soirée.

La ligue démarrera le **Lundi 16 avril 2018**. Boules d'essais à **19h15**.

Présence des joueurs(ses) **au moins ¼ d'heure avant les boules d'essais**.

6 soirées les 16 Avril, 14 et 28 mai, 4, 11 et 18 juin.

1^{ère} journée : tirage au sort des pistes sur la base de 4 joueurs par paire de pistes.

De la 2^{ème} à la 5^{ème} journée :

Les pistes seront attribuées en fonction du classement hdp de la journée précédente.

Le 1^{er} avec le 14^{ème}, le 2^{ème} avec le 15^{ème}, le 3^{ème} avec le 16^{ème}, le 13^{ème} avec le 26^{ème}, etc....

Les joueurs absents la journée précédente et ceux classés au-delà de la 26^{ème} place seront tirés au sort pour l'attribution de leur piste en fonction des places disponibles.

Un nombre de points sera attribué aux joueurs en fonction de leur classement chaque soirée. (Total scratch et handicap) 30 pts au premier, 29 pts au second, 28 pts au 3ème....1 point au 30ème et au-delà.

La 6^{ème} journée :

Les points sont doublés : 60 points au premier, 58 au 2^{ème}, 56 au 3^{ème} etc....

Les joueurs seront répartis en fonction de leur classement par points sur les 6 premières journées. Les joueurs classés de 1 à 4 sur une paire de pistes, puis du 5^{ème} au 8^{ème} sur la paire de pistes suivante, etc....

Classement :

Le classement final se fera au cumul des points acquis par chaque joueur au cours des 4 meilleures soirées. Les égalités seront départagées en fonction des handicaps (du plus petit handicap au plus grand).

Seront récompensés : les 4 premiers, la première féminine ainsi qu'un joueur tiré au sort

Seront récompensés également la meilleure ligne masculine et féminine scratch parmi les joueurs et joueuses ayant participé au minimum à 4 soirées.

Afin de récompenser les joueurs n'ayant pas participé au total des soirées, un classement sera effectué selon la moyenne (score scratch + handicap). Le premier sera récompensé. (participation minimum à 4 soirées)

Récompenses :

Remise des prix le lundi 25 juin 2018 après un tournoi individuel à 19h00.

Engagements :

Les parties (6 par soirée) sont à régler :

Avec votre carte membre licencié à l'accueil bowling, sinon au B.C.C soit **19,20€** par soirée.

Tous les participants paieront également à chaque soirée 2,50€ de retour en lot au B.C.C.

Tout litige sera tranché par la Commission ligue du BCC.

Bonnes boules